



DEC181906DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités propres de recherche

Le Président-Directeur général,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Est créée à compter du 1er janvier 2019 l'unité propre de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Meudon

UPR n° 2000

Intitulé : Internet et société

Directrice : Mme Mélanie DULONG DE ROSNAY, Chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Francesca MUSIANI, Chargé de recherche

Sections : 40, 53

Mission et orientation générale des recherches : L'UPR Internet et société entend mener une recherche et une expertise indépendantes et interdisciplinaires capables d'éclairer les grandes controverses techniques et la définition des politiques contemporaines liées au numérique, à l'internet, et plus largement à l'informatique en général.

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Paris-Centre

UPR n° 9080

Intitulé : Laboratoire de Biochimie Théorique (LBT)

Directeur : M. Marc BAADEN, Directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Chantal PREVOST, Chargé de recherche

Etablissement conventionné avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS DIDEROT

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 13, 16, 20, 51

Mission et orientation générale des recherches : Biochimie théorique et computationnelle aux interfaces de la biologie, la chimie et la physique. Développement de méthodologies et d'analyses innovantes pour la structure et la dynamique des systèmes macromoléculaires: algorithmes et logiciels, modélisation moléculaire, visualisation et approches interactives, simulations multi-échelles. Systèmes d'application: peptides, protéines, acides nucléiques, reconnaissance biologique, systèmes membranaires, systèmes multi-macromoléculaires.

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Villejuif

UPR n° 3407

Intitulé : Laboratoire des Sciences des Procédés et des Matériaux (LSPM)

Directeur : M. Dominique VREL, Directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Damien FAURIE, Maître de conférences

Etablissement conventionné avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-NORD

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 10, 9, 15, 5

Mission et orientation générale des recherches : Développement de procédés d'élaboration et de mise en forme des matériaux. Études des propriétés mécaniques et fonctionnelles des matériaux. Intégration matériaux-systèmes-procédés.

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Villejuif

UPR n° 299

Intitulé : Centre d'Etudes Himalayennes (CEH)

Directeur : M. Nicolas SIHLE, Chargé de recherche

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 38, 39

Mission et orientation générale des recherches : Recherche et expertise sur les sociétés des régions himalayennes et tibétaines, à l'interface des mondes culturels indiens et chinois, et sur leur rapport au milieu naturel.

Durée : 5 ans

Art. 3. - Le mandat de la directrice, des directeurs, des directrices adjointes, du directeur adjoint mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2019 pour la durée de l'unité propre de recherche.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 décembre 2018

Le Président-Directeur général
Antoine PETIT